

Réunion du Comité Directeur: 13 février 2019, Château de Kerdurand

Étaient présents:

Sonia HEMON, Sylvie IZAGUIRRE, Christophe LE FÉE, Gwenola MEUNIER, Paul MICHEL, Annick NICOT, Hervé SONNIC, Anthony VIGNERON.

Dans un propos liminaire Monsieur Sonnic soulevant sa double appartenance club de tennis/mairie de Port-Louis, on rappelle qu'aux réunions de l'OIS-BRG un élu municipal présent ès-qualité ne peut intervenir pour son club d'appartenance.

Un point est fait sur l'état de certaines salles, et sur les travaux d'entretien prévus par les communes.

Au dojo de PL: chaudière refaite. Salle de danse: intérieur dégradé plâtre notamment; la mairie de PL attend de refaire l'étanchéité du toit avant les travaux intérieurs.

Il sera rappelé aux associations utilisatrices de veiller, en hiver, de maintenir un minimum de chauffage en partant.

Les journées handisport sont fixées aux 28 et 29 mars 2019. Une réunion finale est prévue incessamment avec Sarah PHILIPPE et Bastien CHARRAULT.

Concernant le raid du mois de mai, qui faisait appel aux associations locales pour l'organisation des repas/buvette, seules deux asso. ont répondu, dont la section ESSOR vétérans positivement

L'état d'avancement du projet de salle multi-activité de Locmiquélic: les architectes revoient leur copie sur les lots où des économies sont possibles, sans toucher aux dimensions du bâtiment (bardage, acoustique, menuiseries...) ce qui implique un retard dans la livraison qui en l'état actuel ne sera que janvier 2020

Il est décidé de l'avenir de l'ordinateur portable de L'OIS: don à une association ou école etc. Idem de l'imprimante, selon son état.

L'ordre du jour prévoyait d'évoquer l'administration du site web oisbrg.fr.

En l'absence du préposé à la-dite tâche la question reste en suspens.

La présidente lui demandera tout de même de communiquer les identifiants et mots de passe pour y accéder.

Le projet d'annuaire des associations des trois communes est approuvé, de même que le principe d'en faire financer une partie par une démarche auprès des entreprises du secteur.

Chaque commune communiquera les renseignements en sa possession, et mettra en ligne sur son site le document téléchargeable en PDF.

Les adjoints sont d'accord pour insérer dans les journaux locaux une demande auprès des asso afin qu'ils signalent leurs coordonnées exactes.

Des devis ont été demandés localement, un peu onéreux, une recherche d'impression via internet va être faite.

La réunion prend fin à 20:00